

Fiche Technique : décret rejets côtiers RDC

Accompagnement pragmatique et documenté des opérateurs côtiers/estuariens pour une mise en conformité maîtrisée avec le décret rejets côtiers RDC, du diagnostic jusqu’au suivi vérifiable.

Objectifs de la mission

- Traduire le décret en exigences opérationnelles liées à vos procédés, volumes et paramètres à risque.
- Cartographier et qualifier captages/points de rejet; définir filières de traitement, seuils d’alerte et plans de surveillance.
- Structurer un contrôle continu fiable (métrologie, capteurs, protocoles) et un reporting traçable.
- Produire des preuves opposables et une gouvernance claire pour fluidifier l’instruction et les inspections.
- Sécuriser investissements, délais de mise en service et soutenabilité opérationnelle.
- Prévenir les incidents et maîtriser les situations dégradées (arrêt d’urgence, rétention, confinement, redémarrage).

Livrables clés: matrices de conformité, plans d’échantillonnage/surveillance, notes de dimensionnement, protocoles d’essai, rapports d’acceptation, tableaux de bord — alignés EIE, PGES et ISO 14001.

Cible / Bénéficiaires

- Opérateurs industriels, énergétiques et parapétroliers en zone d’influence marine/estuarienne (Kongo Central, littoral de Muanda, estuaire du fleuve Congo).
- Installations portuaires et bases logistiques maritimes; dépôts/stockages; unités de traitement.
- Ouvrages d’assainissement collectif/industriel; activités avec rejets pluviaux, process ou sanitaires vers le milieu côtier/estuarien.
- Autorités et gestionnaires côtiers pour le contrôle, le suivi et la transparence.
- Directions d’usine, responsables QHSE, production et maintenance pour la gouvernance interne et l’exploitation.

Durée de la mission

Trajectoire structurée par phases, avec jalons techniques et documentaires. Calendrier adapté aux délais d’études, d’approvisionnement, de travaux, d’essais et de montée en charge, et aligné sur l’instruction administrative. Phasage par paliers pour limiter l’impact opérationnel.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic initial	Cartographie des flux/points de rejet, campagne de référence, matrice de criticité	Variable (accès site, capacités labo)
Conception des solutions	Dimensionnement des filières, instrumentation, plan d’actions et investissements	Variable (études/approvisionnements)

Mise en service	Essais, réglages, protocoles d'acceptation, montée en charge	Selon planning travaux/essais
Suivi post-mission	Plan de surveillance, audits, reporting, amélioration continue	Pluriannuel (périodicité réglementaire)

Démarche / Méthodologie

Phase 1 — Audit initial et base de référence

- Collecte des données procédés, plans et historiques; localisation de tous les points de rejet (dont pluviaux).
- Campagnes d'échantillonnage multi-conditions; matrice de criticité et priorisation des risques.

Phase 2 — Conception des solutions et plan d'actions

- Réduction à la source, ségrégation des flux, rétention; filières modulaires (floculation, DAF, filtration, adsorption, oxydation, bioprocédés) selon besoins.
- Instrumentation/métrologie, seuils d'alerte, plans de maintenance; notes de calcul, PFD et plans d'implantation.

Phase 3 — Instruction administrative et gouvernance

- Dossiers alignés (EIE, PGES, Autorisation environnementale) avec jalons, responsabilités et preuves opposables.
- Dialogue technique avec l'administration; préparation des visites de conformité et registres de suivi.

Phase 4 — Mise en service et maîtrise des situations

- Essais, réglages fins, protocoles d'acceptation; montée en charge contrôlée.
- Procédures d'urgence (confinement, arrêt, redémarrage) et exercices/test d'alarme.

Phase 5 — Contrôle continu, suivi et reporting

- Mesures en ligne + prélèvements discrets; redondances; recalage régulier sur analyses labo.
- Tableaux de bord (tendances, alertes, actions correctives); transparence et traçabilité pour inspections.

Phase 6 — Amélioration continue et pérennisation

- Audits internes, retours d'expérience, mises à jour de consignes et formation ciblée des équipes.
- Optimisation OPEX, maintenance préventive, efficacité hydrique et recyclage/réutilisation.